



La permanence
des soins
en danger

Terres de Rugby

1^{er} mars - 29 avril 2012

Abbaye d'Arthous - Hastingues

Exposition



Penser aux Landes

L'Insee a publié les chiffres du dernier recensement de la population landaise. Le département frôle la barre des 400 000 habitants au 1^{er} janvier 2012 avec une population totale de 392 592 habitants. L'attractivité des Landes se confirme. Chaque année, notre territoire « gagne » en moyenne 6 000 habitants.



Le collège de Saint-Geours-de-Maremne ouvrira ses portes à la rentrée 2012

La dynamique démographique est évidemment un atout pour le département. Mais elle crée aussi des obligations.

Dans un contexte de crise économique aiguë, l'emploi reste, plus que jamais, la priorité.

Le taux de chômage dans les Landes, 8,8 % de la population active, est le plus bas d'Aquitaine. Il est inférieur au taux national (9,8 %) mais il progresse. Près de 16 000 personnes sont aujourd'hui inscrites à Pôle emploi en catégorie A.

La disparition de 2 000 emplois industriels en cinq ans a pesé lourd dans la balance, comme pèse l'atonie de la croissance qui malmène les plus fragiles et se traduit pour la collectivité départementale par une tension de plus en plus forte sur les budgets sociaux.

Parallèlement, l'État continue de rogner sur les services publics de proximité. Le dossier que nous consacrons dans ce numéro à la réforme de la permanence des soins en fournit une illustration inquiétante.

Malgré ce contexte déprimé, et grâce à une bonne gestion, grâce aussi à la maîtrise accrue de l'évolution des dépenses de fonctionnement, le Département préservera en 2012 les investissements d'avenir nécessaires au développement du territoire : infrastructures, zones d'aménagement économique, collèges...

Pour maintenir le cap, il sera nécessaire de redonner très vite de l'oxygène aux Départements. Depuis la réforme de la fiscalité locale, ils ont vu leur marge de manœuvre fondre comme neige au soleil alors qu'ils portent avec les autres collectivités territoriales plus de 70 % de l'investissement public dans notre pays.

Si en 2012 les regards seront inévitablement braqués sur l'actualité nationale, il ne faudra pas oublier les territoires.

Nous fêtons cette année le trentième anniversaire de la décentralisation. Une occasion supplémentaire de penser aux Landes.

LA RÉDACTION



Chantal Lepphaille- Biscarrosse

Rêverie en hiver

Photographes amateurs, si vous voulez que vos images soient publiées dans cette page, adressez-nous un fichier au format jpg par mail.

landes.magazine@cg40.fr

Chaque photo sera créditée du nom de son auteur et pourra être accompagnée d'une légende de 150 signes au maximum. *XLandes Magazine* se réserve le choix de publier ou non les photos et celui de la date de parution. La publication des photos ne sera pas rémunérée.



20

12

27

31

**BIMESTRIEL ÉDITÉ PAR
LE CONSEIL GÉNÉRAL DES LANDES**

Directeur de la publication
Henri Emmanuelli
Co-directeur de la publication
Xavier Fortinon
Comité de rédaction
Henri Bedat, Guy Berges,
Jean-Marie Boudey,
Jean-François Broquères,
Gilles Couture, Pierre Dufourcq,
Xavier Fortinon, Odile Lafitte,
Bernard Subsol
Rédaction en chef
Lionel Niedzwiecki
Rédaction
Lionel Niedzwiecki, Catherine Dutournier,
Valérie Dechaut-Geneste, Florence Bord
Photographies
Virginie Liboureau, Sébastien Zambon

LANDES MAGAZINE

Direction de la communication
23, rue Victor-Hugo
Mont-de-Marsan Cedex
Téléphone
05 58 05 40 35
Fax
05 58 05 41 89
Courriel
landes.magazine@cg40.fr
Site internet
www.landes.org

RÉALISATION
Scoop Communication
IMPRESSION
Imaye Graphic - Laval.
DISTRIBUTION
La Poste.
DÉPÔT LÉGAL
Novembre 2008. N°ISSN 0761.6082

Landes magazine est imprimé
à 180 000 exemplaires

3 Édito

4 La photo des lecteurs

Grand angle

6 Le Conseil général va
« recentrer » son action

Actualités

8 Un nouveau protocole
forestier

9 Péril sur le logement social

**Dossier
Permanence
des soins**

14 L'Agence Régionale
de Santé baisse la garde16 Le SDIS tire la
sonnette d'alarme

17 L'inquiétude des usagers

Entretien

18 « La Jeunesse,
ça n'existe pas »

Portfolio

20 Trésors du Vietnam
au Musée de Samadet

Vie associative

24 Secours Populaire :
la solidarité partagée

Culture

26 Arte Flamenco 2012

27 Tailleur de pierre au féminin

28 Sortir

Sports

30 Basket Landes a pris
goût à l'Europe

Le Conseil général va « recentrer » son action

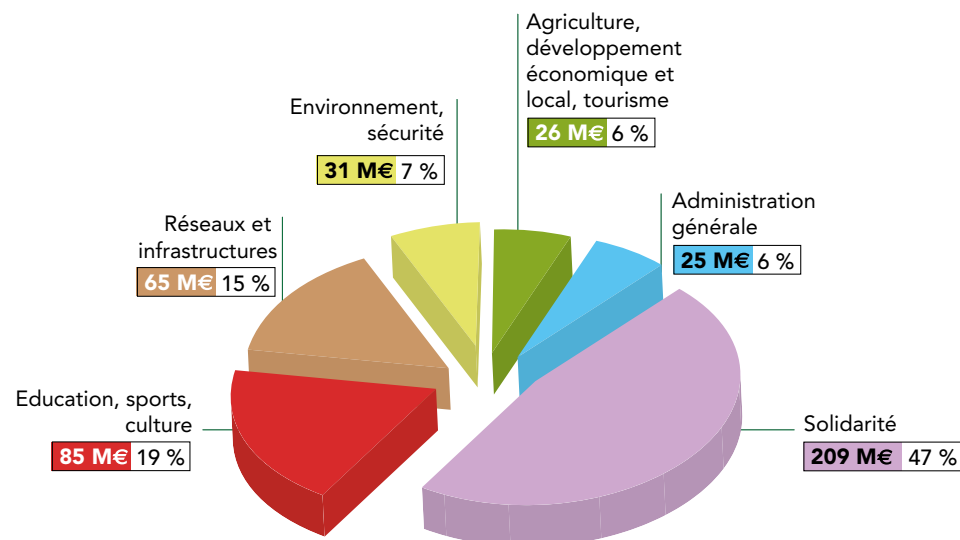


Les orientations budgétaires 2012 se situent dans un contexte de très forte contrainte sur les finances des départements. Le Conseil général va donc « recentrer » son action sur ses obligations sociales et sur le développement économique. Le secteur de l'éducation sera préservé avec l'ouverture d'un nouveau collège à la rentrée prochaine.

La répartition du budget par grande masse



La répartition du projet de budget par secteur d'activité après répartition des dépenses non fonctionnelles

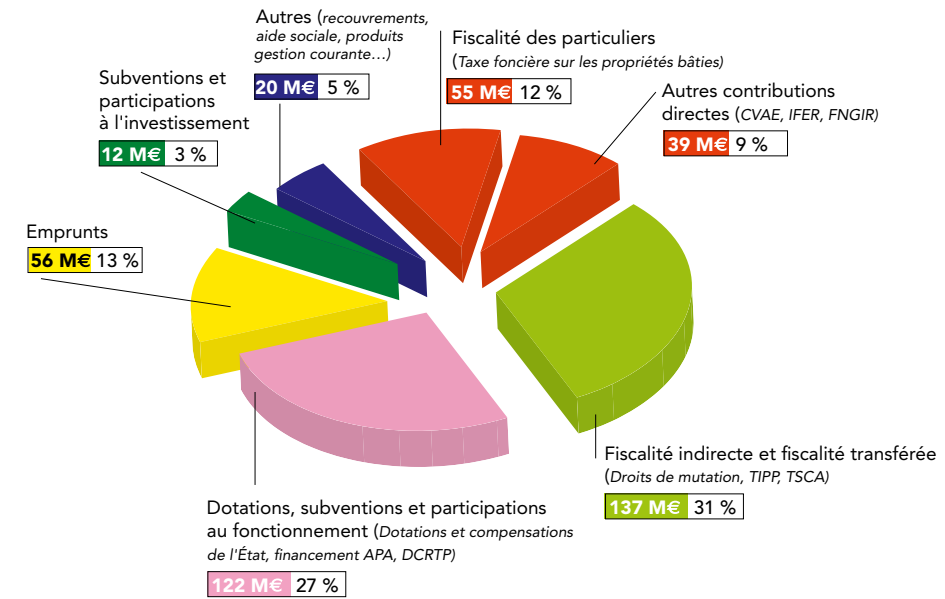


L'année 2012 fait suite à trois années particulièrement douloureuses sur le plan de la conjoncture économique et sociale. Depuis 2008, le département a perdu plus de 2 000 emplois industriels. S'il reste moins touché par le chômage que le reste de la France (avec un taux de 8,8 %, le plus faible en Aquitaine), la dégradation de l'emploi pèse sur les finances de la collectivité confrontée à une explosion des dépenses sociales obligatoires.

Le coût des allocations individuelles de solidarité (APA et RSA notamment) ne cesse de croître (4 % par an). Il s'élève au plan national à 14,3 milliards d'euros, avec une compensation de seulement 7,9 milliards de l'État. Le reste à charge pour les départements est donc de 6,4 milliards d'euros.

L'abandon par le gouvernement de la réforme du financement de la dépendance n'a malheureusement pas permis d'envisager le rééquilibrage nécessaire. Pour les Landes, le différentiel s'établira à 44,5 millions d'euros en 2012.

Le financement du budget primitif 2012 après répartition du nouveau panier fiscal



Fiscalité confisquée

Autre point noir, l'absence de marge de manœuvre dans le domaine de la fiscalité. Cette perte d'autonomie découle de la réforme de la fiscalité locale, avec notamment la suppression de la taxe professionnelle. Le Département ne dispose plus que de la taxe sur le foncier bâti, ce qui a ramené le levier fiscal de 34 % des recettes totales en 2009 à 14 % aujourd'hui. Désormais, le point de fiscalité s'élève à 0,5 M€ quand il était de 1,2 M€ auparavant.

Le Conseil général devient donc de plus en plus dépendant des dotations de l'État que le gouvernement a décidé de geler pour trois ans. « Cela relève d'une politique de l'autruche difficile à comprendre, relève Henri Emmanuelli. Il semble que ce soit la centaine de départements français que l'on veuille envoyer dans le mur ».

Pour rester optimiste, il faut noter l'augmentation de la croissance démographique du département. Nous serons bientôt 400 000 Landais. C'est à l'évidence un signe de bonne santé, qui souligne l'attractivité du

territoire. Mais l'augmentation de la population se traduit aussi par de nouveaux besoins d'investissements, notamment en matière d'infrastructures et de collèges.

100 M€ d'investissements

En 2012, le Conseil général a prévu de maintenir son niveau d'investissement à 100 millions d'euros. Avec à la clef des projets structurants comme l'ouverture du nouveau collège de Saint-Geours-de-Maremne et le contournement Est de Dax. Le budget 2012 intégrera également la participation à la LGV Tours-Bordeaux, pour 4 M€.

Le recours à l'emprunt sera identique à 2011, soit 56 M€.

Fort heureusement, l'endettement du département reste parmi les plus faibles de l'Hexagone : 313 € par habitant contre 465 € au niveau national. Mais là aussi, la marge de manœuvre se réduit.

Enfin, en matière de fonctionnement, l'année 2012 sera marquée par une maîtrise de l'évolution des dépenses (+2,6 % contre +3,4 % en 2011). Compte tenu du dynamisme des dépenses

Droits de mutation : prudence

Si la hausse en 2011 des droits de mutation à titre onéreux a donné une bouffée d'oxygène aux recettes du département, le Conseil général préfère rester prudent pour 2012. Le marché des transactions immobilières reste très volatile et en 2011, de nombreux propriétaires ont anticipé les mesures sur le prêt zéro et les plus-values entrées en vigueur au 1^{er} janvier dernier. En 2008 et 2009, rappelons que les droits de mutation ont baissé de 40 % en deux ans, soit une baisse de 20 millions d'euros. « Il est particulièrement dangereux de faire reposer l'équilibre des budgets sur une ressource qui connaît de telles fluctuations, note Dominique Coutière, le président de la commission des finances. Nous avons préféré rester prudents dans notre estimation des recettes compte tenu du contexte de crise économique. »

liées aux allocations individuelles de solidarité, la priorité sera accordée aux dépenses relevant des compétences obligatoires. Cette politique de « recentrage » se traduira nécessairement par une révision des régimes d'aides. « Avec le souci de trouver des synergies avec les communautés de communes et d'agglomération » ajoute Henri Emmanuelli.

Forêt : le Département s'engage à faciliter le regroupement des petits propriétaires

Un protocole signé avec l'État et la filière vise à regrouper, nettoyer et reboiser 15 000 hectares de parcelles de forêt de petite taille sur les cinq ans restant du plan chablis.

L'objectif est de regrouper, nettoyer et reboiser 15 000 hectares sur 5 ans.



Trois ans après le passage de la tempête Klaus, les travaux de nettoyage des parcelles impactées sont en cours et ceux liés à la reconstitution ne font que commencer.

Sur les 207 000 hectares de forêt sinistrée à nettoyer, près de 100 000 hectares le sont déjà. Mais sur les 210 000 hectares à reconstituer, seuls 10 000 hectares le sont à ce jour. Force est de constater que ces dernières opérations portent surtout sur les plus grandes parcelles.

Ce n'est pas un hasard. Les arrêtés préfectoraux permettant l'attribution de subventions au nettoyage et à la reconstitution des parcelles sinistrées imposent en effet que les dossiers présentent des surfaces minimales d'au moins 5 hectares.

Le Conseil général des Landes, qui s'est prononcé à plusieurs reprises sur la reconstitution à l'hectare près des surfaces détruites par la tempête, a décidé de s'engager aux côtés des « petits » propriétaires en facilitant

L'effort du Conseil général

- Le Département participera au co-financement de deux « techniciens tempête regroupement » du Centre Régional de la Propriété Forestière d'Aquitaine pour assurer l'animation de ce programme à hauteur de 50 000 € par an.
- Le Département s'engage sur une participation annuelle de 10 000 € au profit de la Société Forestière de la Caisse des Dépôts et Consignations. Cette participation est destinée à la constitution de groupements forestiers.

leur regroupement. L'objectif est que les propriétaires sinistrés dont le patrimoine est inférieur à 4 hectares puissent avoir accès aux aides.

Le Département a travaillé avec l'État et les acteurs, publics et privés, de l'amont de la filière, pour mettre en place un plan d'action permettant la constitution d'associations syndicales libres ou autorisées, de groupements forestiers ou le recours aux organismes de gestion en commun.

Un protocole d'accord a ainsi été signé le 6 février. Il associe le Conseil général, l'État, le Centre Régional de la Propriété Forestière d'Aquitaine, la Société Forestière de la Caisse des Dépôts et Consignations, l'Union des coopératives Alliance Forêts-Bois, l'Association des Entrepreneurs de Travaux Forestiers d'Aquitaine et le Syndicat des Sylviculteurs du Sud-Ouest.

Ce protocole vise à regrouper, nettoyer et reboiser 15 000 hectares constitués de parcelles de forêt de petite taille sur les cinq ans restant du plan chablis. Les propriétaires de plus d'1 hectare et de moins de 10 hectares seront ainsi contactés dans les zones les plus morcelées du plateau landais, sachant que le Sud-Adour bénéficie déjà du Plan de Développement de Massif qui vise à obtenir les mêmes effets.

Péril sur le logement social

La hausse de la TVA sur les opérations de constructions et de travaux entrée en vigueur le 1^{er} janvier pénalise le secteur du logement social. Conséquences pour l'Office Public de l'Habitat des Landes avec son président Xavier Fortinon.



Xavier Fortinon : « L'aide à la pierre, pilier de la politique du logement social, est en voie d'extinction »

« À l'heure où l'on nous demande de produire plus de logements, l'État pratique des ponctions supplémentaires et supprime des aides ! » s'exclame Xavier Fortinon, Président de l'Office Public de l'Habitat des Landes (OPH). Le département qui connaît la plus importante croissance démographique d'Aquitaine et qui compte un peu moins de 7 % de logements sociaux a un fort besoin de construction. « Le parc est très faible, nous avons beau livrer plus de deux cents logements neufs par an, depuis trois ans, nous avons beaucoup de retard. » Certes, la hausse de la TVA qui est passée de 5,5 % à 7 % depuis le 1^{er} janvier 2012 ne va s'appliquer qu'aux opérations de constructions décidées à partir de cette date, « et donc avec les délais, dans les meilleurs des cas, dans deux ans ». Mais le taux s'appliquant également aux opérations de réhabilitation et à l'entretien du parc, la charge supplémentaire est immédiate.

« En 2012, nous estimons la répercussion de cette hausse pour l'OPH des Landes à 190 000 €. Et à partir de 2013 ou 2014, en régime plein, cela représentera une charge supplémentaire de 400 000 € » précise Xavier Fortinon. Ce décalage de charge s'explique par une particularité propre au secteur du logement social : lorsque l'opération de construction de logements neufs est achevée, l'organisme procède à une « livraison à soi-même », c'est à ce moment-là qu'il verse à l'État la TVA désormais à 7 %.

Les bailleurs sociaux pénalisés

Les bailleurs sociaux sont d'autant plus pénalisés que, en 2011, l'État a institué par la loi de finances 2011 un prélèvement basé sur le potentiel financier de tous les offices HLM. Dans les Landes le parc des 6 900 logements de l'OPH est concerné : « Cela représente 708 000 €, soit 103 € par logement » précise Xavier Fortinon.

« Et dans le même temps, la majeure partie des aides à la pierre classiques sont supprimées. » Les aides sont prioritairement dirigées vers les « zones dites tendues ». L'État n'a identifié aucune de ces zones sur notre département bien qu'il soit en forte croissance démographique. Les OPH sont donc contraints de mettre de plus en plus de fonds propres dans les opérations, même si des collectivités (qui interviennent en dehors de leurs compétences) apportent une aide non négligeable. « Le Département finance 3 400 € par logement neuf. Souvent les communes mettent à disposition gratuitement les terrains. Et sur un certain nombre de secteurs les Communautés de communes apportent une aide financière complémentaire. » Selon Xavier Fortinon, cette augmentation des fonds propres a inéluctablement une incidence sur les capacités futures de construction des bailleurs sociaux. « Là où nous mettions 10 000 € par logement, du fait des carences de l'État, nous allons devoir mettre 15 000 € par logement pour qu'une opération s'équilibre. Depuis 2008, nous sommes repartis sur une production plus importante et nous nous fixions comme objectif moyen la construction de 130 logements neufs par an. Mais cela va devenir compliqué » renchérit le président de l'OPH. Aujourd'hui, paradoxalement, le logement défiscalisé bénéficie de plus d'attention que l'aide à la pierre pour le logement social, alors que 70 % de la population répond aujourd'hui aux critères d'accession au logement social ! « Néanmoins, nous devons essayer de faire face à la demande croissante liée tant au boom démographique de notre département, qu'au creusement des difficultés pour nombre de nos concitoyens. » Pour l'instant, l'OPH des Landes a programmé 200 livraisons de logements neufs en 2012 et 280 en 2013.

Qualité Landes : une origine à partager

Afin de promouvoir les produits landais sous signes officiels de qualité, fleurons de la gastronomie locale, l'association Qualité Landes renforce en 2012 son dispositif de communication et de promotion pour séduire un public encore plus large. Le terroir et l'art de vivre landais seront les maîtres mots de cette campagne à travers les produits rassemblés dans l'association Qualité Landes : Kiwi de l'Adour, Volailles fermières des Landes, Asperges des sables des Landes, Canards fermiers des Landes, Bœuf de Chalosse, Floc de Gascogne & Armagnac, Vins du Tursan & Vins de Pays des Landes. Forts de leurs succès de la saison passée, l'identité graphique et le slogan « Les Landes, une origine à partager » seront toujours d'actualité cette année.

Aménagements sur la rocade montoise

À l'instar de ce qui a été réalisé en 2010 sur les branches de la rocade montoise, le Conseil général des Landes a entrepris la réalisation de doubles entrées sur les branches de la RD 30 du carrefour giratoire de la route du Houga. L'objectif est d'améliorer la fluidité sur cet axe pénétrant de l'agglomération montoise. Afin d'optimiser l'aménagement, la chaussée de l'anneau du giratoire a été augmentée d'un mètre gagné sur l'îlot central. Ces dispositions devraient permettre d'assurer une bonne fluidité du trafic sur les dix ans à venir, selon des études conduites par le Conseil général des Landes mais aussi Marsan Agglomération. Le coût de ces travaux réalisés par l'entreprise Colas Sud-Ouest s'élève à 125 000 €. Cet investissement entièrement financé par le Conseil général vient s'ajouter aux 260 000 € de travaux réalisés au cours de l'été 2010.



Landes et Pyrénées-Atlantiques sur la même ligne

Le Conseil général des Landes a réaffirmé dans un communiqué qu'il était favorable à une amélioration de la desserte ferroviaire du Béarn et de la Bigorre et demandé son intégration dans le projet GPSO à l'instar du Département des Pyrénées-Atlantiques. « Cette desserte doit assurer le désenclavement des territoires irrigués et renforcer leur attractivité avec un tracé limitant autant que possible l'impact sur l'environnement. C'est en tenant compte de ces objectifs que l'Assemblée départementale s'est prononcée à deux reprises, le 30 mars 2010 et le 14 avril 2011, en faveur du tracé positionné au plus près de l'autoroute A 65, depuis la gare LGV de Mont-de-Marsan jusqu'à Pau. Toutefois, en incluant la liaison directe entre Pau et Tarbes, le coût de ce tracé est aujourd'hui estimé par RFF entre 2,1 et 3 milliards d'euros. Dans le contexte économique et budgétaire actuel, la faisabilité financière du projet revêt donc une importance cruciale. C'est pourquoi, le Conseil général des Landes s'associe à la demande du Conseil général des Pyrénées-Atlantiques d'intégrer la desserte Béarn-Bigorre dans le projet GPSO. À défaut et compte tenu de l'impossibilité environnementale du tracé "Shunt de Dax", le Conseil général des Landes considère qu'il est indispensable que RFF étudie le scénario consistant à réaménager la ligne existante Dax-Orthez-Pau, avec si nécessaire des sections en tracé neuf afin de répondre à des objectifs de temps acceptables. »

En course contre les déchets à Morcenx

Après Dax, Sabres, Aire-sur-l'Adour, Saint-Martin-de-Seignanx, Caupenne, ou encore dernièrement Villeneuve-de-Marsan, l'exposition itinérante du Conseil général des Landes « 24 heures chrono : en course contre les déchets » à laquelle s'est associé Jamy Gourmaud, présentateur de l'émission de télévision « C'est pas sorcier », a pris ses quartiers au centre Jean Jaurès à Morcenx. Cette exposition destinée à tout type de public (familial, scolaire...) a été créée en mai 2010 dans le cadre du Plan de prévention des déchets du Département des Landes. Elle met en scène les bons réflexes pour gagner la « course » contre les déchets à la maison, dans les achats, à l'école, au travail ou durant ses loisirs.

Deux halles technologiques inaugurées à l'IUT montois

L'IUT de Mont-de-Marsan et ses 393 étudiants ont pris possession à la rentrée de deux halles technologiques flambant neuves. Les halles « Science et Génie des Matériaux » et « Génie biologique » ont été officiellement inaugurées par Henri Emmanuelli, président du Conseil général des Landes, Alain Rousset, président de la Région Aquitaine, Geneviève Darrieussecq, présidente de l'agglomération du Marsan, Alain Zabulon, préfet des Landes et Jean-Louis Gout, président de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour dont dépend l'IUT montois. Ces investissements marquent l'achèvement d'un important programme d'investissement au bénéfice de l'IUT : 1,5 million d'euros, quasi exclusivement financés par les collectivités, dont 600 000 € par le Conseil général, maître d'ouvrage de l'opération. La Région a participé à hauteur de 500 000 €, l'Agglomération à hauteur de 400 000 € et l'État pour 59 100 €.



« Les Jeunesses en avant » : Rassemblement public à Tartas

Dans le prolongement des premières réunions publiques et échanges menés depuis novembre dernier, le 17 mars 2012 sera une journée départementale de rencontres, d'échanges, de débats, de partage d'expériences, de témoignages... Au programme de cette journée, qui se déroulera de 10h jusqu'à 17 h, au centre départemental de football de Tartas :

- un point d'étape sur les enjeux repérés, les rencontres, les débats publics organisés,
- des débats et ateliers sur de nombreux thèmes : l'éducation, le sport, le logement, les projets, la mobilité et les transports, l'accès aux savoirs...
- la construction collective de l'enquête en ligne à destination des jeunes landais. Rafrâichissements et collations seront offerts aux participants.

Site Internet : www.landés.org rubrique « Les Jeunesses en avant ».
Page Facebook de la démarche « Jeunesses en avant »

D'ici là, si vous souhaitez participer à la démarche, vous pouvez contacter les coopératives: cooperative@vent-debout.org ;
tél : 06 84 41 61 93 - www.vent-debout.org

90 ans d'histoire landaise en vidéo

Henri Emmanuelli, président du Conseil général des Landes et Mathieu Gallet, président-directeur général de l'Institut national de l'audiovisuel (Ina), ont conjointement dévoilé le vendredi 20 janvier la fresque numérique Empreintes landaises. Pilotée par la délégation Ina Pyrénées installée à Toulouse et co-produite par le Conseil général des Landes, Empreintes landaises est une création du studio Hypermédia de l'Ina. Elle donne accès à plus de 300 documents issus du fonds audiovisuel de l'Ina, soit 22 heures d'archives, d'une durée moyenne de 4 min 30 par vidéo - la plus longue vidéo fait 40 minutes. Une interface novatrice permet de parcourir 90 ans d'histoire des Landes - la première vidéo datant de 1921 - pour mieux comprendre les caractéristiques sociales et économiques d'un département où forêt, océan et campagne ne sont pas seulement un décor, mais accompagnent, par leur singularité, d'importantes mutations. Chacun des documents est remis en contexte grâce au concours de 15 auteurs experts de la mémoire régionale, avec la collaboration du laboratoire FRAMESPA.

À consulter sur www.landés.org

Henri Emmanuelli alerte le recteur d'Académie

Le président du Conseil général Henri Emmanuelli a écrit au recteur de l'académie de Bordeaux pour attirer son attention sur l'inquiétude des enseignants de la filière sciences et technologie de la santé et du social au lycée Charles-Despiau à Mont-de-Marsan, qui craignent une suppression de leur enseignement en classe de première. Henri Emmanuelli souligne dans son courrier « l'effet désastreux » qu'aurait une telle suppression dans un secteur qui offre des débouchés professionnels.

Une mutation

L'Agence Régionale de Santé prépare la mise en œuvre d'un nouveau dispositif de permanence des soins dans le département. L'Agence envisage notamment de réduire les secteurs où sera présent un médecin de garde. Elle prévoit aussi d'arrêter la permanence des soins en « *nuit profonde* », c'est-à-dire de minuit à huit heures du matin.

L'accès aux soins pour tous sur l'ensemble du territoire est-il remis en cause ? La qualité de la prise en charge est-elle sacrifiée sur l'autel de la réduction des coûts ?

XLandes Magazine ouvre un dossier explosif.

douloureuse

L'Agence Régionale de Santé baisse la garde

Nombre de secteurs de permanence réduits, gardes de nuit supprimées : en mal de financement, la permanence des soins risque de connaître une mini-révolution dans les Landes à compter de l'été prochain. La grogne monte chez les professionnels et les élus locaux. L'Agence Régionale de Santé cherche les voies d'un consensus.



Pour Didier Simon, médecin et conseiller général de Mont-de-Marsan, « il est impératif de sauvegarder un bon niveau sanitaire pour tous dans le département »

« Aujourd'hui dans les Landes, plus de 330 médecins généralistes sur 410 participent au tour de garde »

Le 8 février 2008, la ministre de la Santé Roselyne Bachelot édicte une circulaire fixant, entre autres objectifs, aux Agences Régionales de Santé (ARS), la réorganisation de la permanence des soins dans les départements avec en corollaire la réduction des secteurs de garde. Il s'agit de rendre « performant » le dispositif tout en réduisant les coûts, quelles que soient les caractéristiques des territoires.

La feuille de route est un véritable casse-tête. Relevant du secteur non hospitalier, le dispositif de la permanence des soins (PDS) repose sur une organisation finement ajustée, donc fragile, avec deux piliers essentiels : le médecin libéral de garde sur un secteur géographique donné, dit médecin « effecteur », et le médecin régulateur du centre 15.

Actuellement, le médecin de garde intervient le soir de 20 heures à minuit et en « nuit profonde », soit de minuit à 8 heures du matin. Les gardes sont également effectives durant le week-end, du samedi de 12 heures à 20 heures, puis jusqu'à minuit, et enfin de minuit à 8 heures, ainsi que le dimanche de 8 heures à 20 heures.

Quant au médecin régulateur, son rôle est de filtrer les appels du 15 via un numéro de téléphone à dix chiffres. En pratique, lorsqu'une personne appelle ce numéro, un permanencier du SAMU prend ses coordonnées administratives et vérifie s'il s'agit d'un problème vital. Si tel est le cas, la personne est dirigée vers le médecin hospitalier ; sinon, le médecin régulateur oriente le patient vers le généraliste de garde sur son secteur.

Les gardes de nuit supprimées ?

Avec la circulaire Bachelot, le nombre de secteurs dans les Landes est déjà passé de 42 à 34. Le nouveau dispositif de l'Agence Régionale de Santé prévoit de le réduire encore avec cette fois une mesure draconienne : l'arrêt de la permanence des soins entre minuit et 8 heures du matin.

Pour le docteur Didier Simon, conseiller général de Mont-de-Marsan mais aussi président d'un syndicat de médecins généralistes, en l'absence de permanence en nuit profonde, les Landais ne seront pas tous égaux en matière d'accès aux soins. « La permanence des soins est une mission de service public. Il est impératif de sauvegarder un bon niveau sanitaire pour tous dans le département. »

Cette réorganisation n'est évidemment pas le fruit du hasard. L'ARS doit répartir une enveloppe financière sur les six territoires de santé d'Aquitaine de 11,5 M€, en baisse de 4,12 % par rapport aux précédentes. « C'est pour réduire la facture que l'ARS projette l'arrêt de la permanence des soins en nuit profonde, confirme Didier Simon. Mais nous sommes allés jusqu'au bout de ce qu'il est possible de faire dans notre département et nous n'irons pas au-delà au risque de subir des situations dramatiques en terme d'accès aux soins. »

Les secteurs encore réduits

De son côté, l'Agence Régionale de Santé joue la carte de l'apaisement et espère trouver un consensus d'ici à l'été prochain. « Nous avons lancé une démarche concertée pour établir le futur cahier des charges. Rien n'est figé dans le marbre » affirme Pierre Pouyanne, médecin inspecteur de santé publique, responsable de l'organisation de l'offre de soins à l'ARS.

L'Agence confirme néanmoins que l'arrêt des astreintes en nuit profonde est programmé « sauf pour les zones situées à plus de 30 minutes d'un SMUR ». La réduction des secteurs de garde est également prévue. « L'hypothèse de travail est de passer de 34 secteurs à 31. »

Ce dernier point est fortement contesté par les professionnels landais de la santé, qui en septembre 2011 ont proposé le maintien de 34 secteurs plus 8 secteurs côtiers ainsi que la création d'une permanence de soins sur quatre secteurs en « zone blanche » situés à plus de 30 kilomètres des SMUR (Sore, Luxey, Parentis, Biscarrosse).

Dans tous les cas, ce sont les usagers qui seront amenés à payer la facture. Car une chose est certaine : le découpage en secteur élargi impliquera un accroissement des distances et de la durée des déplacements. Entre le médecin de garde et la pharmacie de garde, un patient pourra ainsi être contraint de parcourir plus de 150 kilomètres !

L'organisation des soins dans les Landes

Il existe deux types de soins : les soins programmés et les soins non programmés.

Les premiers relèvent d'une organisation classique où le médecin généraliste assure ses visites et ses consultations à son cabinet en journée.

Les seconds se répartissent en deux grands volets. Tout d'abord, l'aide médicale urgente (AMU) assurée essentiellement par le secteur public. Le déclenchement de l'AMU répond à une prise en charge engageant le pronostic vital de la personne (AVC, infarctus...). L'AMU est principalement de la compétence des urgentistes des services hospitaliers (SAMU, Unité Mobile Hospitalière) et des pompiers. Deuxièmement, la permanence des soins (PDS) concerne la médecine libérale en dehors des plages horaires de visites et de consultations des médecins généralistes. C'est l'organisation de la PDS qui est actuellement remise à plat.

Le SDIS tire la sonnette d'alarme

L'organisation des transports sanitaires sera impactée par la réduction des secteurs de permanence et l'arrêt des gardes de nuit. Les pompiers craignent de faire les frais de la réforme.



Le SDIS intervient pour les secours à la personne mais n'a pas vocation à devenir un transporteur sanitaire

De 42, les secteurs de permanence ont été réduits à 34 en 2011. Le nouveau dispositif de l'Agence Régionale de Santé prévoit de les réduire encore. « En clair, si aujourd'hui un médecin de garde peut se déplacer, ce ne sera peut-être plus le cas demain avec des secteurs plus étendus. D'autre part, on s'interroge sur ce que prévoit la nouvelle organisation de permanence des soins en matière de transport. En effet, si le patient peut se faire accompagner par un proche, très bien ! Mais dans le cas contraire, quelle sera l'organisation du transport ? Et qui va le payer ? » questionne Robert Cabé, premier vice-président du

Conseil général et président du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) des Landes.

Quel transport en nuit profonde ?

Mais c'est l'arrêt de la permanence des soins en nuit profonde qui inquiète le plus les pompiers. Rappelons que les appels des patients seront reçus par le médecin régulateur via le numéro de téléphone à 10 chiffres. « Soit le médecin régulateur, identifiant un problème non urgent, pourra conseiller le patient et lui recommander de consulter le

Une mission de service public

La permanence des soins (PDS) est une mission de service public dont l'objectif majeur est de maintenir la continuité et l'égalité de l'accès aux soins en prévoyant l'organisation de l'offre de soins, libérale et hospitalière, notamment aux heures habituelles de fermeture des cabinets médicaux libéraux et centres de santé. La loi du 21 juillet 2009 « Hôpital, Patients, Santé, Territoire » réforme la permanence des soins (ex-gardes médicales) qui couvre les plages horaires de 20 h à 8 h en semaine, les week-ends et les jours fériés.

lendemain, soit le patient nécessitera une prise en charge par l'hôpital » explique le docteur Garnier, médecin du SDIS. Dans ce cas, soit le patient est transporté par un proche, soit il devra faire appel à des ambulanciers privés disponibles... ou pas. « C'est un véritable problème pour les personnes âgées par exemple qui vont se retrouver perdues en pleine nuit ne sachant qui contacter » souligne Robert Cabé.

« Cette réforme n'est pas la nôtre »

« La mission première des pompiers est d'intervenir sur les incendies, les accidents, les pollutions... mais en aucun cas, il s'agit de se substituer à un mode d'organisation sanitaire qui ne nous concerne pas » rappelle le colonel Bourdil, directeur départemental du SDIS. Une position étayée par Robert Cabé, président du SDIS : « Grâce à son maillage et à sa forte présence sur le terrain, il sera tentant d'appeler le 18 en pleine nuit. Or cette réforme structurelle n'est pas la nôtre et j'ajoute que le SDIS n'est pas un transporteur sanitaire. Je suis très vigilant car je crains que nous ne fassions les frais de la réforme de la permanence des soins. »

« Mettre les usagers au centre du dispositif »

Pour Marie-Rose Rasotto, présidente de l'Union Départementale des Associations Familiales, la permanence des soins dans les Landes est une préoccupation majeure. Et la réforme inquiète.



Marie-Rose Rasotto : « Il n'est pas admissible de réduire les moyens au détriment des usagers vieillissants et précaires »

Depuis quelques années, l'Union Départementale des Associations Familiales s'est saisie de la question de la permanence des soins. « On connaît les problématiques de répartition démographique de la population médicale qui défavorise les secteurs ruraux. On constate également, sans aucun jugement de valeur, une féminisation de la profession et une évolution dans la pratique médicale des jeunes médecins en général » note Marie-Rose Rasotto, présidente de l'UDAF. De fait, l'image du vieux médecin de famille dévoué au jour le jour à sa patientèle s'estompe. D'autres modes de vie et les évolutions de la société ont déjà marqué certains corps de métier comme par exemple celui des enseignants.

Au-delà de ces considérations sociologiques, la permanence des soins dans un département rural pose problème.

« Les mutations qui s'opèrent depuis quelques années prennent pour critère majeur la recherche d'économie. Pour cela, on imagine un modèle administratif basé sur des secteurs sans tenir compte des personnes qui y habitent. Or, il faut mettre le citoyen au centre et réfléchir en fonction de ce que l'on veut pour lui » estime Marie-Rose Rasotto.

Penser aux plus fragiles

Le nouveau système imaginé par l'Agence Régionale de Santé ne manque pas de l'inquiéter. « Beaucoup d'usagers dans le département sont des personnes âgées, isolées et des familles fragilisées, économiquement vulnérables. Ce sont elles qui risquent de pâtir de ce système » ajoute-t-elle. Ainsi, la disparition des gardes en nuit profonde (de minuit à 8 heures) constitue pour l'UDAF une véritable crainte. « On nous dit que seulement de 5 à 10 appels sont reçus en moyenne par mois. Cependant, il faut trouver une solution sur les territoires, au plus proche des personnes. Un jour, si un accident se produit, il ne faudra pas s'étonner ! »

Même si l'on équipe les personnes âgées en téléalarme, cela ne suffit pas. « Il existe un problème de distance et la réorganisation des secteurs doit être expliquée. Elle est peu connue du grand public. Il y a un défaut de communication. Il faudrait véritablement indiquer qui intervient, quand et pourquoi. L'urgence vitale, c'est une chose, les petits bobos une autre » considère-t-elle.

L'UDAF a des contacts réguliers et participe aux réunions organisées par les organismes et les professionnels de santé et les acteurs publics. Un moyen de faire remonter les préoccupations des usagers. « Il est indispensable d'échanger. Nous comprenons que les modèles changent et que les contraintes économiques soient fortes mais il n'est pas admissible de réduire encore les moyens, principalement au détriment des usagers vieillissants et précaires. Nous devons y réfléchir ensemble. »

Qu'est-ce que l'UDAF ?

L'Union Départementale des Associations Familiales est une association représentative des intérêts des familles. Structurées en échelon régional et national, les associations familiales créées en 1945 sont des institutions qui mènent des actions auprès des pouvoirs publics en faveur des familles et de leurs membres, de l'enfance au grand âge, et sur des thématiques telles que l'éducation, la santé, le social, l'habitat, la consommation... L'UDAF des Landes, forte de 7 000 adhérents, est représentée dans de nombreux organismes où elle fait entendre la voix des usagers.

« La Jeunesse, ça n'existe pas »

Depuis octobre dernier et pendant 15 mois, Le Vent Debout et Le Pavé, deux coopératives d'éducation populaire ⁽¹⁾, accompagnent la démarche « *Les Jeunesses en avant* » mise en place par le Conseil général des Landes. Explications de Pablo Seban, co-pilote de cette consultation pour Le Vent Debout.



« Les préoccupations sont différentes entre un jeune ouvrier agricole, un fils à papa, une jeune mère isolée... »

Pouvez-vous nous expliquer en quoi consiste la mission de la coopérative Le Vent Debout ?

Au départ, le Conseil général des Landes avait annoncé sa volonté de repenser la politique jeunesse sur le territoire. Pour nous, coopérative d'éducation populaire, la vraie expertise des besoins, des envies ne peut être faite que par les habitants eux-mêmes et cela demande une mise en relation de ces gens entre eux : habitants, politiques, élus, salariés, directeurs ou animateurs de centres culturels... La parole de tous à tous les stades de la démarche : que ce soit l'expression, l'analyse, l'élaboration de propositions ou l'arbitrage de ces propositions. Tout le contraire du travail des cabinets d'audit qui se posent en experts du territoire et produisent souvent le même bilan sur les questions liées aux jeunes, comme s'ils étaient pré-établis. Mais cela nous demande de tout réajuster en permanence.

Justement, en quoi une coopérative d'éducation populaire se différencie-t-elle ?

L'Éducation Populaire, historiquement, et c'est le modèle que nous revendiquons, c'est l'idée que la démocratie n'est pas quelque chose de binaire du genre on est ou on n'est pas en démocratie : en fait on est plus ou moins en démocratie ! La démocratie ça se travaille, et la faire vivre ça s'apprend. C'est une question de conscience qui permet de défendre ou combattre une idée. Nous voulons armer les gens pour qu'ils réfléchissent. Professionnels, élus, citoyens, sont autant d'experts dans une société démocratique.

Quelle est la méthode mise en place durant ces 15 mois de travail ?

Après une présentation aux institutionnels et aux partenaires culturels du Conseil général des Landes en novembre dernier, des réunions publiques de présentation se sont déroulées sur l'ensemble du territoire ⁽²⁾. Elles regroupaient de 25 à 60 personnes. L'idée c'est que tout le monde parle, en petits groupes, ou dans des débats dynamiques appelés « *débats mouvants* ». Entre janvier et mars, nous allons à la rencontre de la population : via des outils de débat dans la rue, des outils d'enquête, il s'agit d'aller chercher la parole et l'expertise populaire des voisins, amis, pour dégager les enjeux qu'il nous faudra développer. L'idée c'est qu'une fois les enjeux définis collectivement lors de réunions publiques, mi-mars, des petits groupes de travail se mettent en place autour d'une thématique. Parallèlement nous allons lancer une grande enquête en ligne. Notre rôle sera d'accompagner les groupes de travail pour leur permettre d'aller plus loin dans le recueil de la parole publique, dans l'analyse, et dans l'élaboration de propositions auprès du Conseil général.

En quoi la démarche « Les Jeunesses en avant » dépasse-t-elle les 12/30 ans ?

Souvent lorsqu'on parle de « *jeunes* » on pense 16/25 ans. D'emblée le Conseil général nous proposait 12/30 ans, ce qui signifie que l'institution envisage déjà moins les jeunes comme une catégorie sociale avec des préoccupations homogènes mais comme un groupe d'êtres humains en transition vers la vie d'adulte. Nous pensons que la « *jeunesse* » ça n'existe pas : les préoccupations sont différentes entre un jeune ouvrier agricole, un fils à papa, une jeune mère isolée... D'où le mot « *jeunesses* » au pluriel. En fait, la construction de la catégorie « *jeune* » a permis de justifier des politiques d'insertion qui proposent

des emplois précaires aux moins de 25 ans. Comme s'il était normal que les jeunes soient fatalement plus précaires que les vieux. Imaginez si l'on avait procédé de la même façon avec une autre « *catégorie* », et qu'on ait proposé que les femmes n'aient que des emplois précaires ! Par contre si l'on parle jeunesse, on parle emploi, transport, formation, logement, déplacements, loisirs... Cela concerne tout le monde. À chacun alors de se penser soi-même comme jeune. Nous avons beaucoup travaillé sur les représentations des jeunes : souvent, ils sont perçus du point de vue du problème que cela pose. Alors que si l'on fait raconter à chacun sa propre jeunesse, ce qui revient c'est la fougue, le désir, l'énergie.

À ce stade de votre travail, quels enjeux voyez-vous émerger ?

On n'en est pas encore là, mais des choses apparaissent comme la question du manque de structures universitaires sur le territoire landais qui contraint à partir, ou la question du transport des lycéens vivant dans des zones rurales. Mais il faut prendre le temps de complexifier, voir ce qu'il y a derrière des réponses de première intention. Et aller à la pêche aux absents. Pour cela nous mettons en place tout un réseau d'intermédiaires, de porteurs de paroles avec lesquels nous testons des outils qui permettent d'avoir des discussions politiques avec des inconnus et récolter ces « *pépites* », ces points de vue particuliers qui éclaireront sur la façon d'actualiser les actions en faveur des jeunes.

⁽¹⁾ La démarche « *Les Jeunesses en avant* » est une initiative animée par deux coopératives d'éducation populaire : Le Pavé à Rennes et Le Vent Debout à Toulouse. Elles appartiennent à un réseau de 4 coopératives avec L'Engrenage à Tours et L'Orage à Grenoble.

⁽²⁾ 7 rassemblements populaires répartis sur tout le territoire : Montfort-en-Chalosse, Labrit, Mont-de-Marsan, Dax, Capbreton, Biscarrosse et Tarnos.

Trésors du Vietnam au Musée de Samadet

Le Musée départemental de la faïence et des arts de la table de Samadet accueille jusqu'au 7 octobre quelques-unes des plus belles pièces de céramique asiatiques provenant des collections publiques françaises. L'occasion est belle d'admirer la donation de Joseph-René Larrère au Département des Landes et à la Ville de Dax mais aussi des collections prêtées par le musée Guimet et le musée Cernuschi, les deux principaux musées français de collections asiatiques. 165 objets sont exposés à Samadet. Ils racontent 2 000 ans d'histoire du Vietnam, à la croisée des influences continentales et maritimes.



Plat, grès beige à couverte ivoire et rehauts de bleu de cobalt, dynastie Lê (1428-1788), (musée Guimet)



Chimère ky-lan, terre cuite grise, fin de la dynastie Lê (1428-1788)-début de la dynastie Nguyen (1802-1945), XVIII^e-XIX^e s. (musée Guimet)



Bol, grès à couverte, période de l'Annam, VI^e- X^e s., mission Olov Janse, site de Dong Son (musée Cernuschi)

Trois jarres à décor au brun de fer, grès beige à couverte ivoire et rehauts de brun de fer, fin de la dynastie Ly (1009-1225)- début de la dynastie Tran (1225-1400), XIII^e-XIV^e s. (musée Guimet)



Verseuse à bec en forme de trompe d'éléphant, grès blanc à couverte, époque de Giao Chi, I^{er}-III^e s., mission Olov Janse, site de Hoa Chung, (musée Guimet)



Verseuse à décor de pétales de lotus, grès beige à couverte ivoire, dynastie Ly (1009-1225), XI^e-XIII^e s. (musée Guimet)

Modèle réduit d'habitation, terre cuite, époque de Giao Chi, I^{er}-III^e s., mission Olov Janse, site de Lach Truong (musée Guimet)



Secours Populaire : la solidarité partagée

Dans les Landes, 250 bénévoles participent aux actions du Secours Populaire Français. Une solidarité partagée par plus de 3 700 personnes.



Francis Cabanac, président de la Fédération des Landes du Secours Populaire : « L'aide n'est pas une aumône »

S'il y a un principe fondateur essentiel au Secours Populaire Français c'est celui de solidarité. « Certes le Secours Populaire est une association caritative, mais la solidarité on y tient ! » précise Francis Cabanac, président de la Fédération des Landes. « Quand on aide quelqu'un, il y a un retour, sous forme d'une participation, d'un coup de main à l'association ou à quelqu'un d'autre. L'aide n'est pas une aumône ! » Et parmi les bénévoles, certains sont des bénéficiaires, une façon pour eux de donner, donner du temps. Idem pour les colis alimentaires, les vêtements ou les meubles et objets, une participation financière, même minime, est toujours demandée. Créé en 1945, le Secours Populaire est une des 4 associations, avec La Banque Alimentaire, les Restos du Cœur et la Croix-Rouge française, bénéficiaires du Programme européen d'aide aux démunis (PEAD). L'association peut donc recevoir et stocker des denrées alimentaires. « Cela nous permet d'assurer tous les

15 jours en hiver une distribution correspondant environ à trois repas par personne. L'équivalent d'un bon caddie familial » précise Francis Cabanac. Reste que les demandes d'aide sont de plus en plus importantes, et le département des Landes n'y échappe pas. « Sur les 3 700 personnes aidées par le Secours Populaire des Landes, 40 % sont des demandes en urgence. »

Logement et transport

Les Landes qui, avec leur vaste territoire rural, doivent faire face à un problème spécifique : celui du transport. « La voiture est un outil essentiel ici, indispensable pour aller travailler. Il suffit qu'elle lâche et c'est la dégringolade : impossible de garder un travail. Suit une démission et donc pas d'indemnité. » Autre constat : « Avec le développement très important des sociétés d'aide à la personne qui embauchent certes mais obligent leurs salariés à des déplacements

qui n'en finissent pas et où on engloutit son salaire dans les frais. » Les Landes, c'est aussi un nombre important de travailleurs saisonniers, que ce soit sur la zone côtière, mais aussi à l'intérieur pour les travaux agricoles. Pour eux, l'exclusion se situe au niveau du logement : refoulés des campings, indésirables dans les hôtels où les normes de plus en plus strictes ne permettent pas de vivre au quotidien, l'hébergement ne peut plus être assuré dans les exploitations agricoles faute de contraintes sanitaires drastiques ! « Les travailleurs de ces secteurs sont contraints de vivre dans des conditions plus que précaires. » Des besoins en aide d'urgence qui augmentent aussi avec des travailleurs étrangers refoulés d'Espagne par la conjoncture économique et qui arrivent dans les accueils de jour ou de nuit, en particulier à Dax, carrefour géographique depuis Toulouse, l'Espagne, l'A 10, la N 124. Des demandes de plus en plus urgentes, doublées d'une augmentation des aides administratives : « Mais attention, pas question de se prendre pour ce qu'on n'est pas et faire ce que l'on ne sait pas faire. Il faut savoir parfois dire non car toutes les aides ne sont pas de notre ressort. »

**Secours Populaire Français
Fédération des Landes
243 chemin de l'Évasion
à Mont-de-Marsan
Tél : 05 58 06 27 32**

Comité de Dax - Tél : 05 58 56 11 12

**Des comités sont aussi présents à Aire-sur-l'Adour, Biscarrosse, Capbreton, Hagetmau, Morcenx, Parentis et Soustons.
www.spf40.org**

Groupes Politiques du Conseil général

GRUPE

Parti Socialiste

VENDREDI 13 JANVIER : LE SYMBOLE D'UN ÉCHEC

L'année 2012 s'ouvre par la dégradation de la note de la France par Standard & Poor's. L'agence de notation a dégradé les notes de nombre de pays européens uniquement pour sauvegarder le système financier spéculatif pourtant responsable des souffrances de nos économies occidentales. Elle ne vient pas sanctionner un modèle libéral qui a accru les inégalités et fait fondre le pouvoir d'achat de la majeure partie des populations. En résumé, Standard & Poor's, par sa décision, va continuer à affaiblir nos économies et demander encore plus de sacrifices à ceux qui sont déjà les plus en difficulté. L'austérité à tous les étages de notre société est donc confirmée et il est demandé aux gouvernements de l'amplifier encore. Il est quand même paradoxal que ces agences qui n'avaient pas vu venir l'effondrement de Lehman Brothers et la crise des subprimes s'érigent en maîtres incontestés de l'orthodoxie économique et financière.

On veut transformer une crise du système économique libéral en crise de la dépense publique et culpabiliser tous les États qui ont sauvé le système bancaire il y a trois ans. Loin de moi la volonté de dédouaner de ses responsabilités le gouvernement français et son Président de la République, car ils ont amplifié les effets dévastateurs de la crise financière. Mais ne vit-on pas là la poursuite méthodique d'une destruction orchestrée de tous les fondements de notre modèle social qui a pourtant permis d'amortir grandement les effets de la crise de 2008 ? Sous couvert de compétitivité, de nouvelles taxes vont encore impacter le pouvoir d'achat des ménages, cela fait trente ans que l'on nous explique que le coût du travail en France est trop élevé pour justifier sans cesse des délocalisations, alors qu'il demeure encore en deçà du coût du travail allemand, dont on nous loue en permanence la réussite.

Les collectivités locales, véritables moteurs de l'investissement public, sont mises au pain sec et à l'eau et 2012 s'annonce certainement comme l'année de l'effondrement de l'investissement des collectivités. Elles sont l'objet de ponctions sévères, alors que leur comportement budgétaire est vertueux, comparé à celui de l'État qui creuse son déficit par une politique de cadeaux fiscaux aux plus aisés.

Comment les départements et les régions affaiblis par l'acte 2 de la décentralisation, par la suppression de la taxe professionnelle vont-ils se relever de ce chaos financier ? Jusqu'à quand pourront-ils verser aux nombreux bénéficiaires les prestations obligatoires (APA, RSA, PCH) dont ils ont la charge mais pas le financement ?

Xavier Fortinon

GRUPE

Parti Communiste

AH ! CETTE FAMEUSE CRISE !...

Du Secours catholique au Secours populaire, en passant par les Restos du Cœur, la Banque alimentaire, Emmaüs, jamais tous ces milliers de bénévoles engagés dans les œuvres d'entraide et de solidarité n'ont, autant que dans la période présente, alerté sur la dramatique généralisation de l'exclusion et de la pauvreté dans notre pays. Chômage massif, emplois précaires, loyers élevés, vie chère, salaires stagnants, retraites anémiques, voilà ce que constatent et subissent la grande majorité des familles françaises ! « C'est la crise ! » Voilà ce que répètent quotidiennement gouvernants et médias à leur service ! Alors résignez-vous braves gens : « Austérité pour tous et ça ira mieux...un jour ! »

Alors, c'est la crise ? Mais pourtant, les 40 plus grandes sociétés du CAC 40 ont enregistré 87 milliards d'euros de bénéfices en 2011 ; les banques (soi-disant en difficulté) ont près de 500 milliards d'euros à disposition auprès de la BCE (Banque Centrale Européenne) à 1 % pour ensuite les reprêter à 4 ou 5 % aux entreprises, aux particuliers, aux collectivités territoriales (vive les bénéfices faciles !)... et au bout du compte, comme le constatait le journal *Sud-Ouest* dans son édition du 7 janvier (après avoir pris connaissance des statistiques officielles), jamais notre pays n'a eu autant de riches imposés à l'ISF, et jamais cette minorité déjà très privilégiée n'a été aussi fortunée.

Notre société, nos sociétés dites développées, sont gangrenées par l'Argent, par la recherche forcée du profit, au détriment de la valeur du travail, des valeurs humaines et démocratiques d'égalité, de solidarité, de fraternité, de respect et de paix. Que penser aujourd'hui de cette fameuse réplique du Général de Gaulle, Président de la République, à l'adresse de journalistes sollicitant son avis sur les fluctuations boursières : « La politique de la France ne se fait pas à la corbeille. » Avec son successeur actuel ce serait plus juste de dire : « La corbeille fait la politique de la France ! » Pour être plus précis il conviendrait d'ajouter à la corbeille « les agences de notation ».

Le Général de Gaulle a été un grand président, respecté et respectable...

Certes, nous ne sommes plus au XX^e siècle, mais l'Histoire offre des références et des enseignements instructifs pouvant s'avérer utiles, surtout pour cette année 2012 à échéances électorales majeures...

En attendant, bonne année et bonne santé à tous !

GRUPE

Union de la Droite républicaine et des Indépendants

2012 : POUR UNE FRANCE AMBITIEUSE ET RÉFORMÉE !!!

Dans quelques semaines, nous allons élire notre Président de la République. Cet instant essentiel de la vie démocratique du pays sera l'occasion pour les forces politiques de s'exprimer. Pour la majorité sortante, il conviendra de dresser le bilan de l'action menée et de présenter un projet ambitieux.

Dans un contexte difficile, marqué par 5 crises majeures (économique, financière, sociale, environnementale et géopolitique), il faut rappeler que les engagements de la majorité présidentielle et parlementaire ont été tenus avec des réponses concrètes et appropriées. De nombreuses réformes courageuses ont été menées à leur terme : sauvetage de notre système de retraite, service minimum dans les transports, modernisation des universités, Grenelle de l'environnement...

L'action de la majorité a permis une transformation du pays en le remettant au niveau des grandes nations. Pour cela, plus de 200 lois ont été adoptées dans le seul et unique objectif d'améliorer la vie quotidienne des Français. Ces nouvelles dispositions ont touché l'ensemble des secteurs de l'économie et de la société. Elles ont remis à l'honneur les valeurs qui font la France : courage, récompense du travail et du mérite, soutien à l'initiative, retour à l'autorité...

Ce bilan est très positif. Mais avant d'être celui de la majorité, il est celui des Français. En effet, nos concitoyens sont conscients de la nécessité de moderniser notre société. Ils sont conscients que si nous souhaitons préserver notre modèle social, nous allons devoir poursuivre des efforts. Si nous voulons faire de notre économie l'une des plus ambitieuses du continent européen, nous allons devoir investir encore plus dans l'éducation de nos enfants, dans la recherche et l'université. Si nous souhaitons vivre en paix, nous n'avons d'autre choix que de poursuivre la lutte contre toutes les formes de délinquance...

Ces chantiers sont nombreux mais tous sont aussi importants les uns que les autres. Continuons ensemble à bâtir cette nouvelle société dans le respect de nos valeurs. Ces valeurs qui ont construit la grandeur de notre pays. C'est de la responsabilité de nos élus, c'est de notre responsabilité commune.

Arte Flamenco 2012 : le Ballet Flamenco Andalou en ouverture

Soutenu par la Junta de Andalucía, avec qui le Conseil général a noué une convention de partenariat de trois ans, le Ballet Flamenco d'Andalousie fera l'ouverture du festival international Arte Flamenco 2012, le lundi 2 juillet à l'Espace François-Mitterrand de Mont-de-Marsan. Dirigé par le jeune chorégraphe sévillan Ruben Olmo, le ballet accueillera deux artistes invitées de renom : les danseuses Pastora Galván et Rocío Molina.

L'information a été révélée mardi 10 janvier à Séville, dans les locaux de l'Institut andalou du flamenco où François Boidron, le directeur général du festival organisé par le Conseil général des Landes et Sandrine Rabassa, la directrice artistique, ont réaffirmé leur volonté de faire rayonner en France les artistes et la culture du flamenco.



Rocío Molina, artiste invitée du ballet

« Le soutien de la Junta de Andalucía au festival est précieux, a témoigné François Boidron. Il s'agit bien évidemment d'une collaboration centrée sur le spectacle vivant mais avec une ouverture sur d'autres formes d'expressions artistiques comme les arts plastiques. »

Ainsi, la vidéaste et plasticienne Pilar Albarracín, également soutenue par la Junta, présentera du 2 au 7 juillet prochain à Mont-de-Marsan le fruit d'un travail entamé l'an passé dans le cadre du festival.

Si la programmation officielle de la 24^e édition de Arte Flamenco sera dévoilée fin avril à Mont-de-Marsan, on sait d'ores et déjà que Manuela Carrasco en sera l'invitée d'honneur. Elle dansera sur la scène du Café Cantante et animera durant la semaine une master class de baile.

Pour suivre l'actualité du festival :
Le site officiel : arteflamenco.land.es
Le blog : blog.arteflamenco.land.es

Ruben Olmo, chorégraphe et danseur du Ballet Flamenco d'Andalousie



Tailleur de pierre au féminin

Valérie Tatin-Sauzet est une des rares femmes à exercer le métier de tailleur de pierre. Passionnée d'arts roman et gothique, elle pratique aussi la sculpture sur pierre et sur bois. Rencontre.



Valérie Tatin-Sauzet : « Avec la pierre, on a de suite un affrontement direct »

C'est après avoir obtenu sa licence d'histoire de l'art que Valérie Tatin-Sauzet a décidé de passer un CAP puis un Brevet Professionnel de tailleur de pierre. « Je voulais concrétiser ma passion pour l'art roman et l'art gothique, et la théorie de l'histoire de l'art me semblait passer à côté de la technique. » Ces problèmes architectoniques qui exigent rigueur et précision, le dessin technique qui précède toute mise en œuvre la passionnent. Et il lui faudra une bonne dose de pugnacité pour se faire une place dans un milieu essentiellement masculin. « On trouve des traces de femmes tailleurs de pierre jusqu'au Moyen-Âge puis elles disparaissent ! » Seule élève féminine pendant ses études, une exigence décuplée dans les ateliers où « aucune erreur n'est autorisée et où l'on n'est jamais payé au même prix qu'un homme ». Rien n'altère sa détermination. Elle multiplie les

expériences dans différentes entreprises aux quatre coins de France, se confrontant avec ce matériau qui n'en finit pas de la passionner : « Avec la pierre, on a tout de suite un affrontement très direct. Et elle ne pardonne pas : dès que c'est cassé, c'est cassé ! C'est fascinant de partir d'un bloc et d'aller vers quelque chose de très concret qui a sa place dans un bâtiment et qui va durer. » Ses premiers chantiers, des grosses pièces comme des cheminées ou des escaliers, l'obligent à apprendre les techniques pour « brasser » les pierres « en passant d'un point d'équilibre à un autre ».

Femme de talent 2012

À la taille de pierre, elle ajoute l'épannelage, première étape vers la sculpture - « c'est la taille au plus près du volume avant le travail du sculpteur » - et progressivement accède à

la sculpture. C'est ainsi qu'elle refait l'ensemble des chapiteaux ornés de motifs floraux d'une aile du cloître de la cathédrale de Bayonne. « Ma formation en histoire de l'art est bien utile au moment des recherches lorsqu'il faut retrouver les bêtes, chimères ou personnages d'origine. »

Pour accéder à la sculpture sur pierre, elle passera par l'apprentissage de l'ornement, la sculpture sur bois, à l'École Boule. Une étape de plus dans un parcours professionnel de plus en plus riche. D'ailleurs cet été, on pouvait voir au musée Despiau-Wlérick de Mont-de-Marsan certaines de ses créations dans le cadre d'une exposition sur le thème de la commedia dell'arte pour laquelle elle avait été sollicitée. Des visages-masques tout en rondeur qui font écho à sa passion pour l'art roman. « J'aime la liberté poétique de l'art roman, ses proportions et son ornementation plus libres que l'art gothique. » Avec 17 années de métier à son actif, la jeune femme installée depuis 2009 a désormais la reconnaissance des Monuments historiques, accédant ainsi à des chantiers tels que les chapiteaux de l'église de Montaut récemment et bientôt ceux de la cathédrale d'Agen. Le 12 décembre dernier, elle a reçu le prix « Femmes de Talent » décerné par le magazine *Objectif Aquitaine*. Une reconnaissance de son talent, mais aussi de l'originalité et de la qualité de son travail, et un coup de chapeau à une autre facette de son métier : la transmission via des ateliers de création de taille directe.

Valérie Tatin-Sauzet
Taille de pierre et sculpture
sur pierre et bois à Renung
<http://pierreetbois.blogspot.com>

● 14 FÉVRIER

**DAX**
Quatre-vingt-treize

75 tableaux de Jean-Michel Hannecart, en noir et blanc comme un écho aux eaux-fortes de Victor Hugo, projetés sur deux écrans : ils servent d'écrin aux cinq comédiens de la Compagnie in Cauda qui racontent et jouent un épisode de la Terreur, en 1793. Une mise en scène à la mesure de l'épopée. Sons, bruitages et images nous transportent ; des héros, des lâches, des armées entières vivent devant nous. D'après Victor Hugo. Proposé par les Amis du théâtre.

Réservations à la **Régie des Fêtes de Dax** au 05 58 909 909

● 2 MARS

MUGRON
« Chantons sous les pins » : soirée d'ouverture

Les **Poupées gonflées** nous font découvrir leur univers sonore coloré et ludique. De l'humour un peu coquin... qui parle aux femmes et fait rire les hommes ! Des harmonies de voix très travaillées, soutenues par l'ukulélé de Valérie, l'accordéon et les percussions de Bebop et la basse acoustique de Titi. Dans *Les Franglaises*, les **Tistics** interprètent les plus grands tubes anglophones traduits de manière littérale et malicieuse, un peu à la façon des traductions automatiques sur internet ! Chaque chanson est ensuite accommodée à la sauce Tistics avec des arrangements vocaux originaux et des chorégraphies aussi soignées que décalées, entre hommage et fine moquerie.

Réservations auprès d'**Entracte aux villages** au 05 58 97 92 42

● 16 FÉVRIER

AIRE-SUR-L'ADOUR
Passe-moi ton Bach

L'Ensemble instrumental des Landes met Bach à l'honneur en 2012. L'occasion de traiter de l'art de la transcription chez le compositeur en proposant des pièces jouées par des instruments pour lesquels elles n'ont pas été écrites. Entre autres, des extraits de suites pour violoncelle interprétés au trombone ou l'*Ave Maria* de Bach-Gounod, au trombone mais accompagné au marimba. Avec la participation du comédien Bertrand Jarrigeon.

Renseignements auprès de l'**Office de tourisme** au 05 58 71 64 70

● 10 MARS

MIMIZAN
Pierre et le loup

Composé d'Eric Cassen au hautbois, Sébastien Batut à la clarinette et Bruno Perret au basson, tous solistes de l'Orchestre national Bordeaux Aquitaine, le Trio Roussel nous fait (re)découvrir ce grand classique. Il est accompagné, sur scène, d'une conteuse. Un spectacle pour le jeune public.

Renseignements et réservations au **Théâtre Le Parnasse** : 05 58 09 93 33



de leur immeuble soient abattus deux officiers allemands. Par représailles, la Gestapo investit l'immeuble et décide de prendre deux otages par appartement. Le commandant Kaubach qui dirige cette opération, reconnaît en la personne du propriétaire de l'appartement, un libraire à qui il achète régulièrement des ouvrages. Soucieux de préserver leurs rapports courtois, le commandant décide de ne prendre les otages qu'au dessert... Et mieux : il leur laisse la liberté de choisir eux-mêmes les deux otages. C'est ainsi que peut commencer *Le Repas des fauves*. Par l'Atelier Théâtre Actuel.

Réservations à la **Boutique Culture** au 05 58 76 18 74

● 21 FÉVRIER

SAUBRIGUES
Blblblb

Blblblb, c'est le langage et le nom d'une espèce de « *farfadétincelle* » - jouée par Marlène Bouniort - qui n'a que le geste et quelques sons pour s'exprimer... Mais voilà qu'elle découvre la musique, dont elle ne connaît rien. Chaque instrument est une rencontre extraordinaire, une farandole de sensations colorées ! Les histoires se racontent hors frontière et hors langage : Blblblb se fait enfin comprendre ! Un spectacle ludique et poétique pour tous publics, dès 4 ans.

Réservations auprès de la **Scène aux champs** au 05 58 77 99 13



● 20 MARS

MONT-DE-MARSAN
Le Repas des fauves

Dans la France occupée, sept amis se retrouvent pour fêter l'anniversaire de leur hôte. La soirée se déroule sous les meilleurs auspices, jusqu'à ce qu'au pied

● 24 MARS

MORCENX
Luce

Révélee par l'émission *Nouvelle Star*, la pétillante Luce nous présente son premier album *Première Phalange* et nous fait chavirer dans un monde bien à elle, hors des sentiers battus.

Renseignements et réservations auprès de l'**Association culturelle morcenaise** au 05 58 04 79 50

● 6 AVRIL

DAX
Chambres d'hôtels

« ... Trois points sur la planète pour trois histoires courtes, le point de vue de plusieurs parties du monde. Et puis l'univers singulier des chambres d'hôtels, un lieu anonyme où le temps et l'espace sont les liens invisibles des personnages, où les événements glissent les uns dans les autres, où éclatent les rêves de chacun, l'amour, la solitude de tous... » Un spectacle de danse contemporaine scénarisée servi par la chorégraphie de Valérie Rivière et les textes de Timothée de Fombelle.

Réservations à la **Régie des Fêtes de Dax** au 05 58 909 909



Plus d'infos : www.landes.org

Pour circuler dans la convivialité et faire des économies, pensez **covoiturage** ! Rendez-vous sur www.covoituragelandes.org

● 31 MARS

ROQUEFORT
Les Fillharmonics von strasse

Un spectacle symphonique et décalé où les grands classiques se font une nouvelle jeunesse. Chansons live, bruitages, samples rythmiques, le tout au service (enfin presque) de Mozart, Beethoven ou Bizet.

Réservation auprès de la **Communauté de communes du Pays de Roquefort** au 05 58 45 66 93



● 13, 14 ET 15 AVRIL

LUXEY
Yvan Cujious en « concert chez l'habitant »

Artiste atypique et fougueux, Yvan Cujious a l'humour décapant et décalé ; il étonne, amuse et provoque en jouant avec les mots comme avec le public. Nouvel album en mars 2012.

Réservations auprès de **Musicalarue** au 05 58 08 05 14

● 14 AVRIL

BISCARROSSE
Le Ventre de papa

Un homme a construit sa vie sur ce qu'il a pu, avec ce qu'il a trouvé, et l'édifice paraît tenir le coup. Et puis, le singe de quarante ans, on ne lui apprend plus à faire des grimaces. Mais depuis quelque temps, quelque chose dérange sa coiffure, s'accroche à son pantalon, rature ses papiers, déchire ses vieux livres et renverse tout sur son passage : une petite fille de deux ans réclame de l'amour et des réponses claires. L'intrépide papa se lance dans une périlleuse démonstration sur les choses de la vie. Spectacle tous publics par le Groupe Anamorphose.

Réservations auprès du **CRABB** au 05 58 78 82 82



Basket Landes a pris goût à l'Europe

La campagne européenne des basketteuses de Basket Landes s'est terminée à Arras le 18 janvier. Une première participation à l'Eurocup qui les a menées jusqu'en 8^e de finale.

« L'objectif maintenant c'est de redécrocher le ticket d'entrée pour 2012. » Au lendemain du match contre Arras perdu 55 à 45, Marie-Laure Lafargue, manager générale de Basket Landes, est déjà dans les starting-blocks. « Aujourd'hui, nous sommes sixièmes dans le classement. Sur les 12 premiers matchs, nous en avons remporté 8 et nous sortons avec deux défaites consécutives. » Sacrée saison pour les 8 joueuses professionnelles qui en plus de la saison régulière en championnat de France ont accédé à une coupe d'Europe qui compte sur les 31 clubs engagés 5 clubs russes « qui font partie des plus grands clubs étrangers ». Le « gratin » du basket européen qui les a entraînés en Suisse, en Slovaquie et... à Belgrade. « Même si la ferveur landaise est très impressionnante, en Serbie et particulièrement à Belgrade, nous avons découvert une des rares places où le basket se vit aussi intensément. Le public y a une passion patriotique, voire nationaliste. » L'équipe se souviendra sans doute longtemps de l'encadrement policier de leur véhicule dès leur arrivée. De l'ambiance torride et enfumée dans les gradins de Hala Sportova Novi Beograd, fief du Partizan. Et du score de 58 à 55 qui leur permet d'accéder aux huitièmes de finale. « L'objectif était d'y arriver. La seule déception a été de jouer en huitième contre un club français qui était, sur le papier, moins fort. »

Un rythme d'enfer

L'effectif des 8 joueuses professionnelles est complété par 4 à 5 jeunes. « Pour correspondre aux obligations de la FIBA » (Fédération internationale de



Basket Landes va se concentrer sur le championnat avec l'espoir de décrocher un nouveau ticket européen

basket-ball amateur), les matchs s'enchaînent à un rythme physiquement plus difficile à tenir « Deux matchs par semaine, cela veut dire s'entraîner moins, et donc être plus dans la réactivité. » S'y ajoutent des heures de déplacements et une sacrée pression. « Il y a une grande attente avec la coupe d'Europe. C'est aujourd'hui qu'on en mesure le poids, avec l'échec ! » Une saison à l'échelle de la coupe d'Europe, cela signifie aussi un professionnalisme accru dans tous les aspects de la vie du club : « Nous avons dû nous plier à un cahier des charges fixé par la fédération internationale. » Notamment en terme d'accueil des délégations. « Gérer les réservations, l'hôtellerie, les repas, les transports, l'accueil, la prise en charge des arbitres venus des quatre

coins de l'Europe. » Exit la salle de Laloubère, il faut délocaliser les matchs à Mont-de-Marsan, normes internationales obligent ! Mais cela va permettre de remplir l'espace François-Mitterrand bien au-delà des espérances du club, jusqu'à 2 600 places. « Et nous aurions pu aller au-delà ! » renchérit Marie-Laure Lafargue. « C'est le grand défi du club. On grandit vite sportivement ; la structure est tout juste adaptée à nos résultats sportifs. » Accueillir au niveau européen, oui, mais sans ébranler les finances du club. « Jusque-là, le succès populaire permet de s'autofinancer. » Et de voir un nouveau public inhabituellement présent dans les gradins. Reste le championnat de France qui se poursuit et la perspective de repartir en mode européen dans quelques mois.

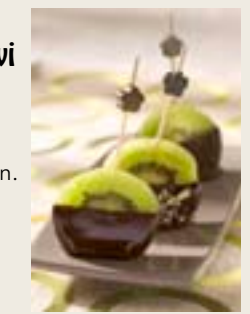
Détente mots fléchés

PAPIER À JETER	ERREUR D'ÉPOQUE	ACTIVITÉ DU BÂTIMENT PAGNE DE TAHITI	TEL UN ÂNE	DE MÊME FORME	IL FIT PLEURER DIDON
			METS DE SOLDAT	AGRÈMENT	
SPORT NAUTIQUE					
ART MARTIAL				MAÎTRE BREF	
				FÉLIN	
POUR DÉSIGNER				GRAND CONTEUR	
FARD NOIRÂTRE				TOUTOU	
			VIERGE		ÇA FAIT BOUM !
MESURE DE PRESSION	POINT ASTREINT				
			POÈTE FRANÇAIS		
			PARFOIS RETENUS		
CUVÉES FERMÉES	ORDRE AU DANOIS			ANNONCE PLUS	
	TOILE DE BARQUE			SUBSTANCE CHIMIQUE	
					DOSE PRÉCISE
POUR UNE FIRME		FILS D'APOLLON			
COUCHES SENSIBLES		CHEMIN		LE NICKEL	
PALINDROME DES PAYS-BAS			SOUS-VÊTEMENT		

recette

Sucettes de Kiwi de l'Adour au chocolat

Préparation : 15 min.
Cuisson : 1 min.
Pour 16 sucettes.



- Ingrédients :
- 4 kiwis de l'Adour
 - 150 g de chocolat noir
 - 40 g d'éclats de noisettes

Concassez grossièrement le chocolat noir, faites-le fondre au bain-marie, ou dans une petite casserole, sur feu très doux. Ôtez du feu et versez dans une assiette creuse. Laissez légèrement tiédir. Pendant ce temps, pelez les kiwis, puis supprimez leurs extrémités (il relève du privilège personnel du cuisinier de les manger). Coupez-les chacun en 4 grosses rondelles, piquez-les par la tranche dans des brochettes en bambou. Trempez une face des rondelles de kiwis dans le chocolat fondu, en laissant l'autre face vierge. Laissez sécher le temps de tremper toutes les sucettes de la même manière. Trempez à nouveau la même face dans le chocolat, pour une couche bien épaisse. Parsemez immédiatement d'éclats de noisettes, puis laissez sécher. Réservez environ 30 min au frais avant de servir.

© C.Iwanon / C. Fourcade / Y. Lelclerc pour Qualité Landes

sudoku

Complétez la grille de manière que, pour chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de 9 cases, tous les chiffres de 1 à 9 soient utilisés une seule et unique fois.

Conseil : Pour débiter, recherchez les chiffres manquants dans une région (ligne, colonne ou carré).

		4						1
							7	
					6		9	8
	7			9	1	5		
9	8			5	2	3		
3			1	2				7
5			3					
6		9		7				3
	3	7		8	5	1		

solutions

4	3	7	2	6	9	8	5	1
6	2	9	5	1	8	4	3	
5	1	8	3	9	4	6	7	2
3	4	5	6	1	2	9	8	7
9	8	1	7	4	5	2	3	6
2	7	6	8	3	9	1	5	4
7	5	3	1	2	6	4	9	8
1	9	2	4	8	3	7	6	5
8	6	4	9	5	7	3	2	1

sudoku

■	■	■	■	■	■	■	■	■
I	S	E	O	M	E	T	N	O
B	A	S	A	P	O	E	R	S
M	E	R	A	T	E	P	J	O
P	A	R	A	T	E	K	A	N
P	A	K	C	H	O	R	E	S
■	■	■	■	■	■	■	■	■

mots fléchés

15 janvier • 7 octobre 2012
Samadet - Landes

LES LANDES
**LE TEMPS DE
L'ARCHEOLOGIE**
ONT UNE HISTOIRE

EXPOSITION
**TRÉSORS
DU VIETNAM**
2000 ans au fil du fleuve Rouge



Musée départemental
de la faïence
et des arts de la table
Samadet

www.museesamadet.org



arts asiatiques
GUIMET

